

LE SITE ODDOBHF-GESTION.COM

Category: [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



La publication de ce site sur la liste noire de l'AMF nous a amené à faire des recherches. Nous déconseillons tout contact avec ces personnes.

Le site internet :

Il a été créé le 20/01/2021. Nous publions le whois :

<http://www.whois-raynette.fr/whois/oddobhf-gestion.com>

Nos recherches :

Le site n'est plus accessible à la date de nos recherches. Nous avons toutefois pu recueillir des informations que nous vous communiquons ci-après :

Le téléphone :

Le site utilise :

Le numéro 07 57 95 39 08

Le numéro 01 87 66 52 17

Les informations juridiques :

Le site indique appartenir à la société **ODDO BHF Asset Management SAS. Il s'agit d'une usurpation d'identité.**

La vraie société a son site qui est consultable avec le lien ci-dessous :

<https://www.oddo-bhf.com/fr>

Le site oddobhf-gestion.com est sur la liste noire de l'AMF depuis le 25/03/2021.

Cette page sera enrichie au fur et à mesure des nouvelles informations que nous collecterons.

Conclusion :

Ce site appartient aux mêmes personnes qui ont exploité des sites d'arnaques à l'épargne. Nous vous déconseillons tout achat sur le site cité dans cet article. Il est à noter les liens financiers multiples existant entre plusieurs sociétés parfaitement identifiées pour les quels des actions ont été lancées par notre association.

L'article publié par le site franceinter.fr présente de façon intéressante la situation depuis plus de 15 ans.

<https://www.franceinter.fr/les-autorites-s-organisent-pour-lutter-contre-le-business-d-escrocs-franco-israeliens>

Vous trouverez dans le lien ci-dessous l'enquête faite par le télégramme de Brest

<http://adcfrance.fr/sinformer/medias/articles-de-presse/>

Si vous avez effectué un investissement sur ce site, vous pouvez nous contacter à l'adresse placement@adcfrance.fr. Il faudra simplement nous joindre dans votre mail le ou les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<http://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

